

DOSSIER de PRESSE

L'ACTUALITE du Guide de l'économie équitable

FEVRIER 2008

Contact et service de presse :

Sylvie Mayer

0.681.741.013

solidaire@gabrielperi.fr

Jean Pierre Caldier

0.685.797.740

guideeconomieequitable@gmail.com

En savoir plus : <http://guideeconomieequitable.blogspot.com>

Les équipes municipales : <http://municipalesguideeconomieequitable.blogspot.com>

Le tourisme :

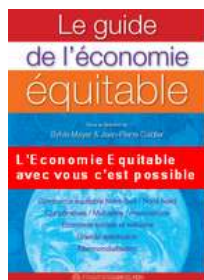
<http://tourismeguideeconomieequitable.blogspot.com>

Les projets solidaires :

<http://lesprixduguideeconomieequitable.blogspot.com>

Le mois de l'économie :

<http://guideeconomieequitablemoisess.blogspot.com>



Le Guide de l'économie équitable pour Savoir Comprendre Agir

En savoir plus : consulter le dossier de presse de présentation du Guide

- Sommaire
 - Editeur Fondation Gabriel Péri
 - Les Auteurs
 - Résumé synthétique
 - Version déficients visuels
 - Version cdrom réservée à la presse
- Traduction en langue espagnole terminée, impression à venir

Se procurer le Guide de l'économie équitable:

En ligne : <http://www.gabrielperi.fr/solidaire>

Courrier : Fondation Gabriel Péri
11, rue Étienne Marcel - 93500 Pantin

En librairie : Sur commande.
Nous prévenir des refus de vente

Ecrire aux auteurs :

guideeconomieequitable@gmail.fr

De l'écriture à l'action...

sommaire du dossier de presse

- **DES PROPOSITIONS MUNICIPALES** pour développer le commerce équitable Nord Sud - Nord Nord , l'économie sociale et solidaire, les finances solidaires.
10.000 municipalités contactées.

AUTRES DOSSIERS DE PRESSE DISPONIBLES

- **LES PRIX** du Guide de l'économie équitable
66 porteurs de projets sociaux, solidaires, environnementaux y ont participé

- **LE MOIS** de l'économie sociale et solidaire
Nous participerons à plus de 20 évènements

Merci de leurs questions et propositions aux 3.800 citoyennes et citoyens rencontrés lors de 130 conférences-débats, visites, réunions de travail .

2009 Guide de l'économie équitable

Une édition complémentaire prévue 4eme trimestre



Merci

aux 250 médias qui ont fait connaître
-le Guide de l'économie équitable
-nos conférences,
-nos actions,
-nos propositions pour une économie équitable.



300 GUIDES offerts aux bibliothèques

Dans toutes leurs rencontres avec les générations qui vont « devoir prendre le relais » pour construire une économie équitable, les co-auteurs ont reçu de chaleureux encouragements. Pour permettre au plus grand nombre de s'informer, ils ont décidé d'offrir 300 Guides aux bibliothèques et médiathèques. 150 ont demandé à bénéficier de cette offre ?



Sylvie Mayer Biologiste,
Maire adjointe Brest, Députée européenne, Conseillère régionale Ile de France, (1977-2006).
Responsable environnement du Pcf (1980 –2000), responsable groupe de travail économie sociale et solidaire du Pcf.
Jean Pierre Caldier Sup de Co Reims,
Cadre dirigeant, dirigeant salarié ou propriétaire de sociétés, consultant, dirigeant de mouvement de jeunesse et associations. (svndicat - laïques - protestantes). Citoven militant chrétien.

De l'écriture à l'action...

Des propositions adressées à 10.000 équipes municipales pour développer sur leur territoire le commerce équitable Nord Sud - Nord Nord l'économie sociale et solidaire, les finances solidaires

1° COMMERCE ÉQUITABLE NORD-SUD ET NORD-NORD

- Voter une résolution générale «Prise en compte du développement durable dans les politiques de la collectivité»

Agir

- **Voter et Signer les chartes:** Villes équitables - De l'éthique sur l'étiquette - Commune hors AGCS
- **S'engager dans l'achat équitable** : alimentation (écoles, maisons de retraites, hôpitaux, restaurants intercommunaux, réceptions, cadeaux et colis aux personnes âgées, vêtements de travail, fournitures de bureau, meubles, jouets,...)
- **Promouvoir les associations de commerce équitable** et leurs initiatives. Les associer aux évènements de la commune.
- **Soutenir producteurs et fournisseurs, PME-PMI locaux** à travers des circuits courts.
- **Encourager les circuits courts entre citoyens et producteurs** : AMAP, Paniers paysans, magasins paysans, création de « halles alimentaires », circuits courts pour les achats publics dont restauration collective.

Informers

- **Soutenir les actions de sensibilisation** conduites par l'Education Nationale et les enseignants
- **S'associer aux différentes campagnes nationales et mondiales** Commerce équitable, Bio, Alimentation...
- **Favoriser l'éducation populaire sur le commerce équitable**, les échanges internationaux, OMC, AGCS, sur les alternatives à l'exploitation des petits producteurs du Sud,
- **Sensibiliser les personnels territoriaux.**
- **Encourager le rôle des migrants dans le commerce équitable** entre leur pays d'origine et la ville d'accueil.

2° ECONOMIE SOCIALE

Les élus peuvent contribuer à développer la présence du mouvement coopératif et de l'économie sociale dans les territoires

Créer des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC). qui associent usagers, salariés ou producteurs, collectivité dans la création d'une entreprise d'intérêt collectif dans de très nombreux domaines : culture, santé, restauration, services à la personne...

Soutenir les salariés repreneurs de leur entreprise en SCOP Dans les 10 ans à venir, 700.000 propriétaires d'entreprises (3 millions d'emplois) partiront à la retraite. **Nous proposons un droit de préemption des salariés en cas de cession, pour transformer l'entreprise en SCOP.**

Les élus locaux sont vigilants sur le devenir des entreprises locales. Ils peuvent encourager ces cessions en SCOP, en soutenant les démarches pour le financement (particulièrement avec les mutuelles et coopératives bancaires et la formation à la gestion d'entreprise. On peut aussi se faire aider par le réseau des SCOP

Inciter les banques locales de l'économie sociale (10) à donner la priorité aux projets locaux, logement social, développement de l'emploi.

Sensibiliser les sociétaires de ces banques, les informer. Ils ont leur mot à dire : une personne = une voix. Les associer à une action en direction de leur banque coopérative ou mutualiste c'est renforcer le tissu économique local.

Inclure les critères de l'économie sociale dans les marchés

Intégrer les entreprises de l'économie sociale dans les appels d'offre (entreprises d'insertion, scop...)

3° DISTRIBUTION LOCALE

A l'image des commissions locales de l'eau et des comités de lignes SNCF, **contribuer à la création de comités locaux du commerce**, comités de vigilance composés de citoyens qui veillent aux bonnes pratiques des enseignes de la distribution, dans les grandes et moyennes surfaces, (Étiquetage, provenance des produits, réalité des « promotions.. »).

Ces différentes actions peuvent se conjuguer dans le cadre d'un Agenda 21 local, qui allie pratiques et actions respectueuses de l'environnement, efficacité économique, progrès - justice sociale et démocratie participative.

En SAVOIR PLUS : <http://municipalesguideeconomieequitable.blogspot.com>



Le guide de l'Économie équitable

ELECTIONS MUNICIPALES Mars 2008

« Contribuer à une économie équitable »

En savoir plus consulter : solidaire@pcf.fr
Elections municipales Guide économie équitable
<http://municipalesguideeconomieequitable.blogspot.com>
Le Guide de l'économie équitable
<http://guideeconomieequitable.blogspot.com>

Les collectivités territoriales jouent un rôle de premier plan dans l'aménagement du territoire, le développement économique, l'emploi. Elles ont un pouvoir social et environnemental à travers leur commande publique. **Par leurs choix de politique sociale, environnementale, sanitaire et d'éducation, elles participent à la construction de l'avenir.**

Les collectivités territoriales ont aussi le pouvoir de faire jouer un rôle plus important à l'économie sociale et solidaire.

Quelques propositions à court, moyen et long terme

- 1° Commerce équitable Nord-Sud et Nord-Nord
- 2° Economie sociale
- 3° Distribution locale

1° Commerce équitable Nord-Sud et Nord-Nord

Voter une résolution générale «Prise en compte du développement durable dans [les politiques de la collectivité](#)» (1)

AGIR

Voter et Signer les chartes: [Villes équitables](#) (2) [De l'éthique sur l'étiquette](#) (3) [Commune hors AGCS](#) (4)

[S'engager dans l'achat équitable](#) (5): alimentation pour les écoles, maisons de retraites, hôpitaux, restaurants intercommunaux, réceptions, cadeaux et colis aux personnes âgées, vêtements de travail, fournitures de bureau, meubles, jouets,...

Promouvoir les associations de commerce équitable et leurs initiatives. Les associer aux événements de la commune.

Soutenir producteurs et fournisseurs, PME-PMI locaux à travers des circuits courts.

Encourager les circuits courts entre citoyens et producteurs : AMAP, Paniers paysans, magasins paysans, création de « halles alimentaires », circuits courts pour les achats publics dont la restauration collective.

INFORMER

- **Soutenir les actions de sensibilisation** conduites par l'Education Nationale et les enseignants
- **S'associer aux différentes campagnes nationales et mondiales** Commerce équitable, Bio, Alimentation...
- **Favoriser l'éducation populaire sur le commerce équitable**, les échanges internationaux, OMC, AGCS, sur les alternatives à l'exploitation des petits producteurs du Sud,
- **Sensibiliser les personnels territoriaux.**
- **Encourager le rôle des migrants dans le commerce équitable** entre leur pays d'origine et la ville d'accueil.
- **Rendre publiques les actions entreprises.**

REPERES

Commande publique : 110 milliards d'euros, 9% du PIB. dont 45 milliards pour les collectivités territoriales soit 40%.

Ce potentiel financier peut être un point d'appui pour résister et contribuer à construire une autre manière de produire et d'échanger pour une économie équitable et du développement durable.

Economie sociale (associations coopératives et mutuelles)

Elle représente 10% du Produit Intérieur Brut (PIB) et 8% en nombre des actifs : un secteur économiquement efficace qui rend de multiples services aux particuliers comme aux collectivités territoriales.

Circuits courts : un exemple

Le système des AMAP dans le monde
France 300 à 400 approvisionnent de 30.000 à 50.000 personnes

Japon les Teikeis 500 à 1000, 16 millions adhérents **soit l'équivalent de 8 millions de Françaises et de Français**

USA: (CSA) 1000 - Grande Bretagne 1000 - Canada (ACS) 400, les Reciproco au Portugal, les Food Teams en Belgique...

Développer les AMAP : participer à leur essaimage

<http://www.olivades.com/Creamap/Essaimage.html>

APPROFONDIR ses propositions :

Des exemples :

GUIDE DE [L'ACHAT ÉTHIQUE POUR LES ACHETEURS PUBLICS](#) (6)

Conseil régional Nord - Pas de Calais et Communauté urbaine de Dunkerque

[PROPOSITION de PROGRAMME](#) (7)

Agglomération "Toulon-Provence-Méditerranée" (novembre 2005) dans le cadre du processus "Agenda 21" sur le développement durable et la coopération internationale par 39 associations de l'aire toulonnaise rassemblées au sein du COVACEQ

(1) http://www.ddpratiques.org/IIMG/pdf/charte_des_engagements_081207.pdf

(2) Fairtrade towns: <http://www.salon-europeen-commerce-equitable.org/Fairtrade-Towns-Campagne.html>

(3) <http://www.ethique-sur-etiquette.org/propositionsCT.htm>

(4) <http://www.agcs-gats.org/>

(5) Lettre CIDEFE Décembre 2006 <http://www.elunet.org/spip.php?rubrique8>

(6) <http://www.cites-unies-france.org/html/bibliotheque/LEGUIDED.PDF>

(7) <http://www.covaceq.org/Pdf/TPM.pdf>

AGIR

avec la législation européenne et française

2001 L'article 14 du Code des Marchés Publics « La définition des conditions d'exécution d'un marché dans les cahiers des charges peut viser à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, à lutter contre le chômage ou à protéger l'environnement. Ces conditions d'exécution ne doivent pas avoir d'effet discriminatoire à l'égard des candidats potentiels ».

2002 Déclaration des collectivités locales et territoriales françaises adoptée lors du Sommet de Johannesburg: les acteurs publics s'engagent à « promouvoir les achats publics éthiques par l'inscription de critères sociaux et environnementaux dans l'attribution des marchés publics ». http://www.rare.asso.fr/images/annexesdd/declaration_johannesburg.pdf

2004 La directive européenne du 31/03/2004 fait obligation à toute politique publique de « promouvoir un développement durable et de concilier protection et mise en valeur de l'environnement développement économique et progrès social ».

2005 L'article 60 de la loi sur les PME reconnaît que « le commerce équitable s'inscrit dans la stratégie nationale de développement durable ».

2006 Parlement européen 6/07: résolution qui demande aux collectivités publiques d'acheter des produits « respectant la dignité humaine » et invite les collectivités locales d'Europe à incorporer des critères ressortissant du commerce équitable dans leurs politiques de mise en concurrence publique et de marchés publics ».

2006 [L'article 14 modifié du Code des Marchés Publics](#) (1/08/2006 décret n°2006-975) maintient la notion d'insertion et permet d'introduire la notion de « mieux disant ».

Le développement durable, dont le commerce équitable est une composante, figure en bonne place dans le nouveau Code et renforce les possibilités pour les acheteurs publics de réaliser des achats équitables et éthiques.

http://www.finances.gouv.fr/directions_services/circos/m/code2006/4-comparatif/annexes_p1_t2_c6_a14.htm

2007 Plan national d'action pour des achats publics durables rendu public par le ministère de l'économie et des finances et par le ministère de l'écologie et du développement durable: objectif de faire de la France d'ici 2009 l'un des pays de l'Union européenne les plus engagés dans la mise en œuvre du développement durable au sein de la commande publique.

<http://www.ecologie.gouv.fr/pnaapd.html>

2° Economie sociale

Les élus peuvent contribuer à développer la présence du mouvement coopératif et de l'économie sociale dans les territoires

Créer des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) (8) qui associent usagers, salariés ou producteurs, collectivité dans la création d'une entreprise d'intérêt collectif dans de très nombreux domaines: culture, santé, restauration, services à la personne...

Soutenir les salariés repreneurs de leur entreprise en SCOP

105 en France, elles existent sous une forme différentes depuis 1991 en Italie, 1995 en Belgique, 1996 au Portugal, 1997 au Québec, 1999 en Espagne, 2004 au Royaume Uni...

[\(Société Coopérative de Production\)](#) (9). Dans les 10 ans à venir, 700 .00 partiront à la retraite. **Nous proposons un droit de préemption des salariés en SCOP.**

- Un homme = une voix quelle que soit la part de capital détenue
- Absence de plus value sur les parts de capital.
- Réserves financières impartageables
- Entreprises non délocalisables
- Election des mandataires sociaux, administrateurs et gérants par les associés coopérateurs.

Salariés en Scop :

Allemagne: 300.000 – Italie: 250.000 – France 37.000

Les élus locaux sont vigilants sur le devenir des entreprises locales. Ils peuvent encourager ces cessions en SCOP, en soutenant les démarches (mutuelles et coopératives bancaires 10)) et la formation à la gestion d'entreprise. On peut aussi se faire aider par le réseau des SCOP.

Inciter les banques locales de l'économie sociale (10) à donner la priorité aux projets locaux, logement social, développement de l'emploi.

Sensibiliser les sociétaires de ces banques, les informer. Ils ont leur mot à dire: une personne = une voix. Les associer à une action en direction de leur banque coopérative ou mutualiste c'est renforcer le tissu économique local.

Inclure les critères de l'économie sociale dans les marchés (11)

Intégrer les entreprises de l'économie sociale dans les appels d'offre (entreprises d'insertion, scop...)

3° Distribution locale

A l'image des [commissions locales de l'eau](#) (12) et des comités de lignes (13),(14)

Contribuer à la création de comités locaux du commerce, comités de vigilance composés de citoyens qui veillent aux bonnes pratiques des enseignes de la distribution, dans les grandes et moyennes surfaces, (Étiquetage, provenance des produits, réalité des « promotions.. ».)

Ces différentes actions peuvent se conjuguer dans le cadre d'un Agenda 21 local, qui allie pratiques et actions respectueuses de l'environnement, efficacité économique, progrès- justice sociale et démocratie participative.

(8) http://www.scic.coop/p324_FR.htm

(9) <http://www.scop.coop/appui-creation-transmission-reprise.htm>

(10) Crédit Coopératif, Crédit Agricole, Banques Populaires, Caisses d'Epargne, Crédit mutuel...

(11) <http://www.rtes.fr/spip.php?article16>

(12) <http://www.jeconomiseleau.org/> un exemple la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes profondes de Gironde

(13) Paca <http://www.regionpaca.fr/index.php?id=14> - 14 Picardie 23 compte rendu <http://www.picardie.fr/spip.php?article894>

EN SAVOIR Le Guide économie équitable <http://guideeconomieequitable.blogspot.com>

PLUS : Elections municipales Le Guide de l'économie équitable <http://municipalesguideeconomieequitable.blogspot.com>